

Zeitschrift: Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP

Herausgeber: Schweizerische Stiftung für Landschaftsschutz und Landschaftspflege

Band: - (1991)

Rubrik: Prix, concours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Prix, concours

Prix Nature et Paysage de la Conservation Foundation

Pour la huitième année consécutive, la FSPAP s'est occupée d'étudier les nombreux dossiers présentés en vue d'obtenir un des prix de la Conservation Foundation de Londres et de désigner les lauréats. Ces prix récompensent des projets ou des réalisations en faveur de la nature et du paysage, qui proviennent de toute la Suisse et ils sont financés par Ford Motor Company.

La remise des prix a eu lieu à Zurich le 24 octobre au cours d'une manifestation et conférence de presse présidée par M. Max Karrer délégué du Conseil de notre Fondation.

Le prix des jeunes a été attribué à Alessandro Catenazzi de Camorino (TI) pour son travail incomparable et de très haute valeur sur la distribution des lieux de reproduction d'amphibiens dans la Plaine de Magadino, notamment dans les communes de Camorino et de Giubiasco.

Au début 1990, Alessandro Catenazzi, (il n'a pas encore 15 ans!) passionné par les batraciens et les reptiles, décide de lui-même d'entreprendre une étude complète et exhaustive de ces animaux (protégés légalement), et de leur lieux de reproduction. Ceci, comme il le dit, afin "en premier lieu de fournir d'utiles informations sur la distribution des différentes espèces dans le but de les connaître et de mieux pouvoir les protéger", et en second lieu parce que cette étude "m'apportera un enrichissement scientifique et une expérience nouvelle dans la protection des zones humides et des populations d'amphibiens".

Sur la base d'une méthodologie irréprochable, il commence à recenser et à décrire tous les sites de reproduction de la Plaine de Magadino. Des fiches très complètes sont établies pour chacun de ces 22 sites de reproduction avec force détails sur la végétation, les eaux et les mesures à prendre pour "la protection complète du site". En seconde partie, Alessandro Catenazzi analyse la distribution de différentes espèces (Salamandre, Grenouilles, Tritons) dans leur biotope pour essayer de découvrir les mécanismes qui règlent leur distribution. Enfin, il procède à une synthèse générale sur la faune des amphibiens et des reptiles.

La très haute qualité du travail d'Alessandro Catenazzi et la contribution à une protection efficace de ces espèces en voie de disparition a été reconnue par tous les organismes officiels et privés.

Le prix de l'urbanisme a été décerné à la Municipalité de Moudon (VD) pour le projet et la réalisation du réaménagement de la Ville Haute.

La Ville Haute de Moudon, site moyenâgeux d'une richesse architecturale et historique exceptionnelle perché sur un éperon de molasse, a su conserver son authenticité de nos jours. "On" se devait donc de préserver à l'avenir aussi cet ensemble remarquable d'intérêt national.

L'originalité du projet de la Municipalité réside en son approche multiple des problèmes à résoudre, notamment sur le plan social et de la maîtrise foncière. En effet, outre les problèmes posés par la restauration des structures (conduites vétustes, électricité, etc.), la circulation et le parage des véhicules ainsi que la stabilisation de la roche molassique, Moudon exprime sa volonté de "sortir de son immobilisme tout en maîtrisant la mise en valeur des immeubles".

Aussi la Municipalité a-t-elle décidé de faire participer la population à la mise sur pied d'un nouveau plan d'aménagement pour ce quartier "VILLE HAUTE".

Parmi les objectifs visés, on notera donc surtout l'adaptation du quartier aux besoins contemporains tout en conservant les valeurs du site construit.

Actuellement, tous les travaux collectifs sont terminés ou en voie d'achèvement.

Grâce à une réflexion attentive, la Ville Haute, préservée, ne deviendra pas un musée mais continuera à faire partie intégrante de Moudon.

Le prix des zones rurales est allé au Groupe de travail pour la protection de la nature du Greifensee (ZH) pour son engagement de très longue durée en faveur de la protection et de l'entretien des valeurs naturelles et du paysage du Greifensee.

Le paysage des rives du Greifensee, dans la région d'Uster, canton de Zurich est exceptionnel, tant par la richesse et la variété des biotopes et des espèces animales et végétales qu'il abrite que par sa grande beauté.

Menacé de disparaître soit sous la pression de la construction, soit par l'abandon de certaines pratiques culturelles (les prairies humides n'étant plus fauchées, les buissons envahissent le terrain), un groupe de travail pour la préservation de ces rives s'est alors constitué en 1973, en étroite collaboration avec la Commune de Greifensee.

Depuis 18 ans, ce groupe entreprend toutes sortes d'actions visant non seulement à une protection de la nature et du paysage sur le plan de la conservation, mais aussi sur le plan "constructif" de la rénovation de biotopes et de mesures propres à favoriser la survie de nombreuses espèces en voie de disparition dans notre pays (diverses orchidées, Iris de Sibérie, Drosera, etc.).

Jusqu'à maintenant, ils ont accompli plus de 40'000 heures de travail, travaillant main dans la main avec la commune, les agriculteurs et les milieux scientifiques (EPFZ).

Le prix des économies d'énergie et Prix Ford Suisse 1991 a été attribué à M. Bernard Matthey, ingénieur-conseil à Montezillon (NE) pour la mise au point d'une formule d'économie énergétique compacte (terrains exigus) basée sur un système de stockage saisonnier de l'énergie solaire faisant appel au terrain, et applicable à tout le secteur locatif et industriel.

Depuis plus de quinze ans, M. Bernard Matthey, géologue et thermicien ne cesse de mettre au point et de réaliser avec ses collaborateurs, divers systèmes visant à limiter la consommation d'énergies fossiles dans tout le secteur de la construction.

Pionnier de l'énergie solaire en Suisse, le système de stockage saisonnier de l'énergie reposant sur l'utilisation du sous-sol qu'il vient de mettre au point et de réaliser au Centre industriel et artisanal Marcinhes à Meyrin, Genève est non seulement le résultat d'une démarche, d'une logique et d'une pensée continues dans le domaine des économies d'énergie, mais sa très grande originalité vient de cette innovation qui consiste à utiliser l'énergie stockée dans le milieu souterrain l'été pour la restituer dans la construction l'hiver, par l'intermédiaire d'un accumulateur souterrain situé sous le bâtiment même.

Il s'agit donc d'un système applicable à toute construction d'un certain volume — immeubles locatifs, bâtiments industriels, centres polyvalents, etc. — réalisable sur

l'emplacement de la construction, ne nécessitant donc aucune surface autre que celle occupée par le bâtiment.

La formule développée présente l'avantage de pouvoir être implantée dans des terrains très variés.

En fonction de l'originalité du système et de l'importante économie d'énergie qu'il permet, en fonction de son caractère reproductible pratiquement partout, et du fait qu'il peut être réalisé sur l'emplacement même des bâtiments, le jury de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage a décidé d'accorder le PRIX FORD SUISSE 1991 à M. Bernard Matthey, non seulement pour son projet d'une grande portée sur le plan des économies réalisables d'énergie, mais aussi pour sa "pensée technique" qu'il continue sans cesse de développer.

Prix "Tourisme et Environnement"

Chaque année, l'Office du tourisme de l'Oberland bernois décerne un prix pour un projet touristique favorisant les préoccupations écologiques. La FSPAP était représentée dans le jury. Le prix a été attribué à l'organisation "Naturfreunde" (Amis de la Nature).

Prix "Bärner Umwelt - Üsi Gsundheit" ("Environnement bernois - notre santé")

A l'occasion de l'adhésion de la Ville de Berne au mouvement e l'OMS "pour les villes saines", le canton de Berne a lancé lui aussi une campagne de promotion de la santé publique. La population a été invitée à participer à un concours, consistant à présenter des projets ou idées de projet sur le thème "Comment améliorer la santé et l'environnement d'une personne ou d'une communauté". Dans le jury, présidé par les deux conseillers d'Etat Kurt Meyer et René Bärtschi, siégeait également Raimund Rodewald. Les premiers prix ont été décernés à un projet de manuel sur le thème "Réalizations à partir de déchets" contenant 300 propositions et conseils, à une classe scolaire de degré secondaire pour avoir fait pratiquement et activement l'expérience d'un cycle naturel (culture de légumes pour le camp de ski), à un atelier pour handicapés qui se voue à l'élimination des cassettes enregistrées, ainsi qu'à la commune de Lotzwil pour son projet de sentier-nature.